

D.E. SKI ALPIN RENTREE 2023

A conserver par la famille

ELEVE ACTUELLEMENT EN TROISIEME

I/ Documents à télécharger :

- ☛ Fiche « [Candidature](#) »
- ☛ Fiche « [Certificat médical](#) »
- ☛ Fiche « [Tests d'entrée](#) »
- ☛ Fiche « [Déroulement des entretiens](#) »
- ☛ Liste des hôtels

II/ Documents à retourner au secrétariat du Lycée des Métiers de la Montagne **pour le mercredi 15 mars 2023** **avec un chèque de 17,00 €** à l'ordre de « Agent Comptable du lycée » pour la prise en charge du forfait

- ☛ **Fiche de candidature** à l'admissibilité en seconde BAC PRO BIQUALIFIANT

Chaque candidat doit joindre à sa fiche de candidature **le bulletin du 1^{er} trimestre de la classe suivie en 2022-2023 et le bulletin du 3^e trimestre 2021-2022.**

Un certificat de présence pourra vous être délivré sur demande

- ☛ **Dossier médical**

Le certificat médical doit être signé par le médecin et doit comporter son cachet.

Aucun candidat n'est autorisé à passer les tests sans la présentation du modèle fourni, visé par son médecin.

Document à conserver.

A LIRE AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER

Qui peut être candidat ?

Tous les élèves souhaitant intégrer l'établissement peuvent (et doivent !) passer les tests. IL n'est pas nécessaire de faire partie d'un club et si vous vous posez des questions, le mieux est que votre enfant se confronte à la réalité des tests. Parfois, un candidat qui se trouve être d'un niveau insuffisant en ski peut redéfinir son projet sur une autre option.

Assurez-vous que vous avez en main le bon dossier (origine de l'élève (3^{ème} ou seconde) et option sportive). Pour les élèves venant de seconde, il n'est pas utile de remplir un dossier « passerelle » en plus de cette candidature.

Les élèves de seconde postulent pour une entrée en 2^{ème} année, EXCLUSIVEMENT et donc, sur les places disponibles après « montée » de nos « 1^{ère} année » actuels.

Pour le choix de la formation suivie, vous choisissez une FAMILLE DE METIERS et c'est à la fin de la 1^{ère} année que votre enfant sera affecté dans la spécialité de BAC PRO en fonction des ses résultats.

La famille de métiers « **MTNE** » mène aux BAC PRO MELEC (électricité) et ICCER (Plomberie-Energétique).

La famille de métiers « **MCD-BTP** » mène aux BAC PRO ORGO (Gros Œuvre-Maçonnerie) ou AF (Aménagement-Finition-Peinture).

La famille de métiers « **MRC** » mène au BAC PRO « Commerce ».

En fin de 1^{ère} année, il sera demandé aux élèves un vœu, le deuxième vœu sera sous-entendu. Il n'y aura ni recours ni appel après l'affectation.

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte. Les éléments permettant de compléter le dossier (ex. : bulletin du 3^{ème} trimestre) doivent nous parvenir uniquement par courrier. Nous ne traitons pas les envois par mail.

Les tests sont obligatoires. Seul un certificat médical peut en dispenser. Dans ce cas, en fonction de la spécialité, nous vous indiquerons les solutions de remplacement possibles si elles existent. Dans le cas contraire, la candidature sera annulée. Il nous est interdit d'inscrire un élève qui n'aurait pas passé les tests.

L'objectif des tests est de « vérifier la capacité du candidat à suivre une formation sportive lourde ».

Ils servent également à classer les élèves en cas de nombre de demandes supérieur aux places.

Les dates des tests sont fixes. Il est évident que nous ne pouvons pas tenir compte des organisations de tous les établissements des candidats, notamment lorsqu'il y a un voyage scolaire prévu sur les dates des tests. Dans ce cas, c'est la famille du candidat de décider de la priorité à donner.

Traitement des résultats et affectation :

Pour les élèves de seconde : le résultat vous sera transmis par nos soins courant juin.

Pour les élèves de 3^{ème}, le résultat final vous sera transmis fin juin, au collège, dans le cadre de la procédure « AFFELNET ».

L'établissement devra donc figurer dans les vœux que vous ferez en juin dans cette application. Pour les candidats d'une autre académie, des vœux doivent être faits dans l'académie de Grenoble. Rapprochez-vous du secrétariat de l'établissement de votre enfant pour connaître la procédure.

Après les tests de ski (ski alpin, Haute Montagne, Pisteurs), courant avril, des indications vous seront données en fonction des résultats sur la pertinence ou non de poursuivre la candidature dans la spécialité sportive demandée.

BONNE CHANCE !

La Provisseure

**FICHE DE CANDIDATURE A L'ADMISSIBILITE
en SECONDE BAC PRO BIQUALIFIANT**

Photo du
candidat

CANDIDAT.E

NOM - Prénom : _____ Sexe* : Fille / Garçon

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Noms et prénoms des parents : _____

Adresse des parents : _____

CP : _____ Ville : _____

N° Tél des parents : _____

Adresse électronique des parents : _____

Êtes-vous membre d'un club sportif ? * : O/N Si oui, indiquez ses coordonnées :

Classe suivie en 2022 - 2023* : 3^{ème} Générale - 3^{ème} SEGPA - 3^{ème} Insertion - 3^{ème} Prépa Métiers

Etablissement : _____ Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

* *Barrer la mention inutile*

PROJET DE FORMATION

Quelle préparation au BAC PRO ? : 2 vœux maximum (1 et 2)

- Métiers de la Relation Clients (MRC)
- Métiers des Transitions Numérique et Energétique (MTNE)
- Métiers de la Construction Durable du Bâtiment et Travaux Publics (MCD-BTP)

Avez-vous déposé un dossier de candidature à la FFS pour la « Section Haut Niveau » ? OUI /NON

Si oui, Discipline : _____

A renvoyer complété au Lycée des Métiers de la Montagne **pour le mercredi 15 mars 2023**

Date : _____

Signature Parents,

Signature Candidat,

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

Je soussigné, Dr

certifie avoir examiné (Nom et Prénom du candidat) :

Date de naissance du candidat :

et atteste de l'absence de contre-indication à la pratique des sports et activités suivantes :

- Ski alpin

A _____ le _____ Signature et cachet du médecin :

Attestation des parents

Je soussigné, _____ père-mère-responsable légal du candidat
ci-dessus atteste avoir fourni au médecin tous les renseignements nécessaires à l'établissement du certificat de
non contre-indication ci-dessus.

A _____ le _____ Signature :

A conserver par la famille

TESTS D'ENTREE

Dates	Lieu	Horaires	Critères de sélection	Matériel obligatoire	Informations
Vendredi 24 mars 2023	VALLOIRE Lieu-dit Les Verneys	8h00	- Note de performance sur un tracé de Géant (sur 20 points - coef 1,5). Note calculée en référence au temps de base établi par un ouvreuseur officiel - Note technique (sur 20 points - coef.1) attribuée par un jury placé sur le tracé *	Un équipement de ski alpin de compétition : - Skis de Géant - Casque (homologué Géant) - Protection dorsale	Forfait de ski et assurance fournis par le lycée, uniquement pour les candidats. Les familles peuvent fréquenter le domaine skiable à leur convenance. Le repas des candidats et des familles n'est pas assuré.
	Lycée	13h00	Entretien de motivation	Dossier présentant les métiers du projet du candidat (professionnel et sportif)	Cf. Fiche « déroulement des entretiens »
Mercredi 17 mai 2023	Gymnase Municipal	8h00	Tests physiques	Tenue de sport	- Test Luc Léger VMA - Pentabond - Test de sprint 12-10-12

* Le jury sera particulièrement attentif aux courbes décrites par le candidat dans ce tracé de compétition.

Sur un plan technique, les compétences recherchées par le jury résident dans la capacité du candidat à produire la gestuelle et les mécanismes les plus appropriés aux situations rencontrées dans le tracé, ce qui s'observe par :

- La progressivité du pivotement des skis dans la courbe décrite.
- La gestion la plus juste possible par le skieur de son équilibre avant/arrière et de son inclinaison durant les courbes.
- La neutralité du haut du corps dans la phase de déclenchement du virage.

Pour mériter une très bonne note, le candidat devra faire preuve de sa capacité à étaler les pressions durant les courbes réalisées.

A conserver par la famille

DEROULEMENT des ENTRETIENS de MOTIVATION

Le candidat doit se munir d'un dossier relié présentant les métiers entrant dans son projet (*professionnel et sportif*).

Nous demandons un *travail personnel et pas seulement un recueil de photocopies*.

Les candidats sont convoqués toutes les 20' :

- 5' : présentation personnelle du candidat
- 10' : réponses aux questions
- 5' : évaluation du candidat par le jury

La note est attribuée à la fin de l'entretien sans la présence du candidat

* A son arrivée, le candidat doit présenter une pièce d'identité .

Le jury peut demander les bulletins de l'année en cours et le bulletin du 3^{ème} trimestre de l'année précédente, si ceux-ci n'ont pas été versés au dossier de candidature.

Les candidats doivent porter une tenue vestimentaire soignée.

Chaque candidat est évalué selon les critères suivants :

- sa présentation personnelle et son sérieux
- les preuves de sa motivation pour son projet personnel biquilifiant
- le déroulement de l'entretien avec le jury

Bonne préparation !



L.P. « Général Ferrié »
73140 - ST-MICHEL-DE-AURRIENNE
☎. 04.79.56.50.42
lyceedesmetiersdelamontagne.org

16 décembre 2022

A conserver par la famille

LISTE DES HOTELS

HOTEL RESTAURANT DU GALIBIER

32 Rue du Temple
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
TEL 04.79.56.50.49

HOTEL SAVOY

25 Rue général Ferrié
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
TEL 04.79.56.55.12
FAX 04.79.59.27.00

Le MARINTAN

1, rue de la Provalière
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
TEL 04.79.59.17.36

BAR HOTEL RESTAURANT - VARCIN

50 Rue Général Ferrié
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
TEL 04.79.56.50.65

HOTEL du NORD

Place du Champ de Foire
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
TEL 04.79.64.02.08

HOTEL de l'Europe

Avenue du Mont Cenis
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
TEL 04.79.64.06.33